

d'Europe, tandis que les entreprises américaines marquent une légère préférence pour les sources européennes. Ceci est à prévoir, étant donné que les accords de licence obéissent à une stratégie internationale - les entreprises concèdent rarement des licences sur leurs propres marchés nationaux. D'après le graphique A3.4, il semblerait que la technologie européenne est recherchée de préférence dans le secteur des produits chimiques et pharmaceutiques, tandis que la technologie européenne est favorite dans les secteurs de l'automobile, de l'électricité/électronique et des télécommunications. Mais ces résultats devraient être examinés avec prudence, car ils pourraient refléter une répartition nationale de certains échantillons industriels particuliers.

GRAPHIQUE A3.4

